

Formation

Etat de santé du salarié

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Distinguer l'incapacité de l'invalidité et les régimes correspondant
- Savoir gérer les arrêts de travail
- Connaître les obligations respectives en cas de suspension du contrat de travail
- Connaître les conditions et modalités de rupture du contrat de travail en cas de suspension de celui-ci
- Savoir prendre en compte l'invalidité

METHODES MOBILISEES

- Remise d'un dossier composé d'un support pédagogique, de quizz et de cas pratiques (ressources documentaires)
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, appui sur des cas concrets
- Travail en autonomie ou en groupe.
- Questions/réponses
- Formation en présentiel

MODALITES D'EVALUATION

- Mise en situation
- Quizz
- Formulaires d'évaluation de la formation

ACCESSIBILITE PSH

Nos actions de formation, ainsi que l'accès à nos locaux sont adaptables et accessibles pour les personnes en situation de handicap.

L'accessibilité au PSH est identifiée en amont puis mise en place avant le démarrage de l'action.

Nos consultants s'appuient sur notre **"Guide Handicap et formation"**.

Ce guide nous permet d'étudier les différentes situations de handicap et de trouver des outils et moyens pédagogiques adaptés afin de permettre aux personnes concernées de suivre nos prestations/formations dans les meilleures conditions. Lorsque cela s'avère impossible, nous orienterons les concernés vers des organismes appropriés.

VALIDATION

Certificat de réalisation



PREREQUIS

Aucun prérequis demandé



PUBLIC

Toutes entreprises relevant du droit privé.

Chefs d'entreprise, les DRH, RRH ou toute personne habilitée du service ressources humaines, Responsable paie.



DUREE

1 jour



TARIF

Inter entreprise :

390 €HT/participant/jour

(un minimum de 4 personnes est nécessaire pour ouvrir la formation)

Intra entreprise :

1200€ HT/jour



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Entrée en formation sur date programmée dès contractualisation

Renseignements :

Entreprendre Conseil

1 rue Boucher de Perthes
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

03.24.33.12.32

contact@entreprendreconseil.com

PROGRAMME

L'incapacité de travail :

- I. La notion d'incapacité de travail
 - Les arrêts de travail
 - Comment lutter contre l'absentéisme ?
- II. La justification de l'incapacité de travail
 - Les modalités de justification de l'absence
 - L'exercice du pouvoir disciplinaire
- III. Droits et obligations du salarié pendant l'arrêt de travail
 - L'obligation d'exécuter loyalement le contrat de travail
 - L'impact de la maladie sur l'appréciation de l'ancienneté
- IV. Droits et obligations de l'employeur pendant l'arrêt de travail
 - Le versement d'un complément de rémunération
 - La prise en compte de spécificités conventionnelles
 - La contre-visite médicale
- V. Le licenciement interdit du salarié malade
 - La règle de non-discrimination en raison de l'état de santé
 - Le contentieux sur le sujet
- VI. Le licenciement autorisé du salarié malade
 - Les conditions du licenciement pour absence prolongée, fréquentes ou répétées
- VII. L'arrêt de travail d'origine professionnelle
 - La protection du salarié
- VIII. Cas particuliers

L'invalidité :

- I. La notion d'invalidité
- III. Incidence de l'invalidité sur le contrat de travail
- III. Gestion de l'invalidité par l'employeur

Questions - Réponses - Evaluation